

Les crédits

programmes de formation prévus à l'intention des chômeurs ont été coupés de 100 millions de dollars pendant une période où le taux de chômage dépasse les 10 p. 100.

Le gouvernement a tenté sur plusieurs fronts de diminuer l'universalité de plusieurs programmes sociaux importants et, je le répète, les 500 000 emplois que le premier ministre nous avait promis à la suite du libre-échange n'ont pas vu le jour.

Je conclus en faisant valoir un point: au cours de la première année d'application de l'Accord de libre-échange, 179 sociétés canadiennes ont échappé au contrôle des Canadiens. Évidemment, lorsqu'il y a prise de contrôle par une société étrangère pendant une période économique difficile, qu'est-ce qui se produit? La première chose que fait la société mère étrangère est de fermer les filiales qu'elle possède à l'étranger, et c'est en partie ce qui se produit au Canada.

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, je veux féliciter mon collègue pour son excellent discours. Je tiens à dire que de ce côté, nous nous rendons parfaitement compte que ce gouvernement s'en fiche, qu'il annonce une chose et qu'il finit toujours par faire autre chose.

Je veux rappeler à mon collègue les promesses faites au cours du débat de 1988 sur les effets de l'Accord de libre-échange, les promesses d'aide à l'adaptation et les projets de création d'emplois de la part du gouvernement pour faciliter la transition. Mon collègue aurait peut-être quelque chose à ajouter là-dessus.

M. Caccia: Je remercie ma collègue de Sudbury. J'ai aussi étudié les instruments que le gouvernement serait susceptible de considérer pour rendre les chômeurs employables. Il s'agirait de leur faire acquérir des compétences, en améliorant leur culture générale ou leur formation professionnelle.

Malheureusement, nous devons conclure—ici encore à la lumière d'études internationales—que le Canada est moins bien équipé aujourd'hui qu'il l'était il y a six ans, pour faire face aux défis de l'avenir, et cela en raison des restrictions budgétaires qui ont été décrétées au nom du déficit financier, sans prendre en considération le coût humain de ces décisions. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les gens sans travail sont improductifs et incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. On inflige donc des souffrances considérables à des gens en raison d'une préoccupation excessive pour une réduction du déficit que le gouvernement a été

incapable d'accomplir. Par contre, le coût humain ne cesse de monter, jour après jour, en raison de politiques d'une grande mesquinerie.

• (1710)

Les pages économiques du *Globe and Mail* ne peuvent être citées comme une source révolutionnaire de renseignements. Dans le numéro de mars du *Globe and Mail Business Magazine*, à la page 30, on trouve la liste des mises à pied anticipées prochainement, et ces chiffres sont excessivement déprimants.

Pour les trois grands fabricants d'automobiles, on prévoit 14 000 mises à pied; dans la sidérurgie entre 3000 et 4000; chez Air Canada, 3000; les Chemins de fer nationaux, 2200; Rio Algom, 1700; Pratt and Whitney Canada Inc., 1200; Sears Canada, Shell Canada, Imperial Oil, les sociétés forestières, partout on prévoit un nombre phénoménal de mises à pied. Notons que tout cela est prévu par une organisation qui a certainement les pieds sur terre.

Évidemment, la solution ne peut que venir de la proposition que vient de faire la députée de Sudbury. Nous attendons que le gouvernement nous démontre qu'il a l'intention d'agir ainsi.

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Je n'en ai que pour un instant, monsieur le Président.

Je ne peux m'empêcher de faire des commentaires sur ce revirement intéressant dont nous sommes témoins. Lorsque j'entends nos collègues libéraux parler de la formation et ainsi de suite, je ne peux m'empêcher de leur rappeler que ce sont eux qui ont retardé l'adoption du projet de loi C-21. Ils ne tarissaient pas d'éloges pour leurs collègues libéraux de l'autre chambre; ils leur disaient combien ils étaient formidables de retarder l'adoption du projet de loi C-21, qui consacrait 800 millions de dollars à la formation, et ce alors qu'ils se disaient si préoccupés par la formation et l'éducation.

Il s'agit du même groupe qui, en 1977,—je m'adresse ici à ma collègue de Sudbury—, a abandonné le droit du gouvernement canadien de décider de la façon dont on utiliserait les paiements en vertu du FPE. Le transfert se fait de façon globale et les provinces sont libres d'utiliser ces fonds pour les routes ou tout simplement où bon leur semble. Et c'est la même bande qui rouspète en disant de si belles choses sur la formation et l'éducation.

Un mot, interdit à la Chambre, me vient à l'esprit. Tout ce que je peux dire, c'est que ça sent un peu mauvais.